

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 30 (1901)

Heft: 11

Artikel: Ouvrages manuels

Autor: Pasquier, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

5. Le manuel du III^e degré possède les qualités voulues pour servir à l'enseignement de la rédaction.

6. Il nous fournit une mine inépuisable de sujets de composition tirés de la morale, de l'histoire nationale, de la vie agricole et des connaissances usuelles.

7. Il y a avantage à combiner la lecture avec la composition, car les notions acquises se graveront mieux dans l'intelligence.

8. La division du livre d'après les matières à traiter est rationnelle.

9. L'emploi du manuel pour l'enseignement de la rédaction exige une sérieuse préparation des leçons.

10. La plupart des morceaux du livre se prêtent, sous différentes formes, à des exercices de rédaction.

11. Le manuel convient également à l'étude de l'orthographe et de la grammaire.

12. Il renferme suffisamment de chapitres pouvant être utilisés comme exercices orthographiques et nous dispense de l'emploi d'une grammaire.

Autigny, en mai. 1901.

C. WICHT, *Inst*

OUVRAGES MANUELS

Du bas simple

Le bas ne doit être tricoté ni trop serré, ce qui lui ôterait toute élasticité, ni trop clair. Les enfants qui font la chaussette et le bas ont appris déjà à former les mailles sur l'aiguille quand elles ont fait les bandes de 1^{re} et de 2^{me} année. Il est bon de doubler le coton en commençant le bas pour en rendre le bord plus solide. Quand on a le nombre de mailles voulu, on fait les côtes. Elles doivent avoir pour longueur autant de tours que le tiers du nombre des mailles. Les côtes sont suivies de la partie droite dans laquelle on met le point de couture ou chaînette. Ce point sert à compter les tours et à établir les diminutions et le talon. Dans un bas court, la partie droite aura autant de tours que le nombre des mailles et doit former, quand on le replie, un carré parfait. Dans le bas long, on double cette partie droite. Rien n'est laid comme un bas que la jarretière ne peut atteindre et qui retombe sur le soulier. Ne faisons pas de jambes de bas trop courtes. Quand la partie droite est suffisante on exécute une série de diminutions qui doivent être du quart du nombre des mailles. Ce quart divisé en deux parties donne la quantité de tours où l'on diminue une maille de chaque côté du point de chaînette. On tricote six tours droits après les premières diminutions et cinq tours après les autres, parce que la jambe diminue plus rapidement vers le bas. Le N^o 6 du *Bulletin* indique la manière de diminuer en laissant deux mailles de chaque côté de la chaînette. La longueur des diminutions forme 1 ½ fois la largeur du bas. La partie droite

qui suit doit avoir 8 tours de plus que le quart du nombre total des mailles. Quelques maîtresses suppriment cette partie et commencent le talon après les diminutions. Comme elles n'ont pas pu corriger le Créateur dans la nature je les engage à faire tricoter les bas selon les jambes auxquelles ils sont destinés.

La bande du talon comprend la moitié des mailles restantes moins 2^e et doit avoir autant de tours que de mailles. Il importe que les lisières en soient très régulières et qu'il ne se forme pas un jour au commencement des diminutions. J'ai indiqué en juin la manière de faire le talon carré. Si on le préfère rond, il faut partir, en comptant de la chaînette à une maille de moins que le milieu de l'aiguille. On diminue successivement les mailles suivantes après avoir tricoté un tour droit sur chaque diminution. On relève ensuite les mailles de la lisière, le long de la bande, on tricote 2 tours droits et on fait les diminutions du pied, d'abord à un tour, puis à deux tours d'intervalle, jusqu'à ce qu'on n'ait plus que le nombre, moins deux, des mailles qui se trouvaient sur les aiguilles avant le talon. Nouvelle partie droite d'autant de tours que de mailles en comptant depuis le talon et diminutions terminant le pied. Divisant le nombre des mailles en 10 parties on diminue une maille au commencement de chaque partie et on tricote autant de tours droits moins 1 qu'il y a de mailles entre les diminutions, puis, nouvelles diminutions en suivant la même marche jusqu'à épuisement des mailles.

Il reste à surveiller la confection du second bas qui se trouve souvent plus court que le premier, soit que le tricot devienne plus serré, soit que, dans la hâte de terminer, l'élève ait supprimé des tours.

Les bouts de coton doivent être rentrés soigneusement avec une aiguille à coudre et des attaches posées sur le point de couture, au bord supérieur, solidement cousues, au-dessus d'un morceau de toile ou de ruban de fil portant les initiales de la propriétaire.

Ces attaches serviront à lier les bas quand on les donnera à la lessive et seront une formation à l'ordre.

Dans certaines écoles, on se contente de faire, avec le bout de coton qui a servi à monter les mailles, un petit cordon. Ce système est défectueux et n'est pas à continuer.

On met généralement un double fil au talon. Il ne faut pas le prendre trop gros. Les talons trop raides et épais blessent le pied et s'usent rapidement. Le pied trop court déplace le talon et fait un martyr du pauvre voyageur ainsi chaussé.

Le pied de la chaussette est comme celui du bas mais la jambe n'est qu'une continuité de côtes qui la rend facile et abordable en troisième année. La chaussette est jolie en bleu-foncé ou en brun. On doit la faire plus grande qu'elle n'est indiquée au programme ; 76 mailles environ. S'il se trouve des familles où l'on ne puisse utiliser des chaussettes de 60 mailles, rares sont celles où il n'y a pas un pied d'homme à chausser.

Je prie M^{mes} les Institutrices et les Maîtresses de répéter, avec les élèves de 2^{me} année, les points de couture sur la toile d'exercice. On peut le faire au commencement de la bande ou même entre les coutures.

Chaque enfant reçoit 25 cm de toile. Elle a donc deux lisières de 25 cm qu'elle réunit par un surjet. Le morceau a dès lors la forme d'une roue. On fend l'étoffe et on en fait ourler les deux extrémités à points devant. On coupe encore une fois la bande pour la couture

anglaise en prenant le droit fil et une dernière fois pour la couture à points arrière. En 2^{me} année on surfile les coutures et les bords à points serrés mais on ne fait pas la couture rabattue. Le morceau de toile est assez grand pour permettre de couper dehors toute couture mal faite. Il faut répéter l'exercice jusqu'à réussite complète et surveiller que l'étoffe ne soit pas plus entretenue d'un côté et qu'une partie ne dépasse pas l'autre.

En 3^{me} année on répète les coutures faites en 2^{me} mais non les points; on y ajoute la couture rabattue à droit fil, la couture double, le posage des agrafes, des boutons et des rubans de fil.

La couture rabattue est rarement bien faite. Elle doit être étroite bien rempliée, ne doit ni boucler du bon côté, ni tordre.

Les agrafes se cousent d'abord à la base puis, le crochet, au milieu et la maille des deux côtés pour empêcher toute déviation. Après avoir solidement cousu un bouton on tourne le fil de manière à former une tige. Cette tige, si elle est trop épaisse, fait grimacer la boutonnière, ce qu'il faut éviter.

Le ruban de fil doit être préalablement plié et former un carré. On coud le pli à surjet au bord de l'étoffe, on rabat le bout carré dont on ourle les 3 derniers côtés.

Les brides doivent être raides, fermes et un peu tendues. Tenant le bord de l'étoffe entre le pouce et l'index de la main gauche on passe plusieurs fils de droite à gauche du pouce et on réunit ces fils par un point de boutonnière serré et régulier.

La taie doit être utilisable. Elle sera longue ou carrée. Dans ce cas elle aura 60 cm de côté. Si elle est longue 60 cm de largeur sur 1 m 20 de long (traversin). L'extrémité des ourlets doit être réunie par un surjet de quelques centimètres.

Ne pas trop espacer les rubans de manière que l'oreiller ou le traversin ne sorte pas de sa gaine.

Je compléterai l'explication du programme dans un prochain numéro du *Bulletin* mais je ne terminerai pas sans recommander encore la minutie, l'exactitude et la propreté. Faisons au désordre une croisade continuelle pour réagir contre l'éducation première que reçoivent la plus grande partie des enfants de nos écoles. Répétons-leur constamment que le linge bien cousu est un luxe de bon goût, qu'un vêtement propre et patiemment raccommodé a plus de prix que celui qui est orné de dentelles et de rubans. N'est-elle pas réjouissante à voir la tête intelligente d'une fillette que la main maternelle a coiffée d'une natte serrée et qui se rend à l'école vêtue du grand tablier qu'elle a confectionné et raccommodé de ses mains?

J. PASQUIER *Inspectrice.*

BIBLIOGRAPHIES

I.

M. François Coppée, prosateur et poète, par M. J. FAVRE, aumônier de l'École normale d'Hauterive. Fribourg, Imprimerie catholique.

Aux premiers jours du printemps, qui de nous ne s'est pas arrêté, dans ses promenades solitaires, près de quelque source d'eau pure, telle qu'on en rencontre souvent aux flancs de nos collines,